



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne
1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne
Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Février 2013 n° 56

Repas des Aînés le 6 janvier



La doyenne

Sainte-Suzanne au XXème siècle - Tome 2

Gérard et Jean-Pierre Morteveille sont à la recherche de photographies qui illustreraient deux animations : Une « **Grande corrida** » qui s'est déroulée le 19 juin 1966 sur le terrain des sports. « *Nous disposons d'une affiche mais nous n'avons aucune photo.* »

Les « **concours des bateaux fleuris** » qui se déroulaient à la piscine du Grand Moulin avant et après la guerre.

« *Nous remercions les personnes qui pourraient ainsi enrichir le tome 2 de « Sainte-Suzanne au XXème siècle » qui sortira comme prévu en novembre 2013.* »

La cérémonie des vœux 2013 s'est tenue le samedi 5 février en présence de 200 personnes environ, dont MM. Bedouet, Bernier, Ravé, Soto, Mmes Leutelier et Dutertre, vice-présidents de la 3C, et de nombreux maires.

Roland Gaillard, 1^{er} Adjoint, a adressé ses vœux au Maire au nom du Conseil et du personnel municipal, en soulignant les principales réalisations 2012 : rénovation de la salle des Fêtes Fernand-Bourdin, aménagement d'une aire de service pour les camping-cars, installation d'un distributeur automatique de billets à la Poste, signalétique, aménagement du cimetière, lancement du Plan local d'urbanisme (PLU). La commune a également donné son feu vert pour la vente à prix coutant de l'atelier municipal de la Rivière, pour permettre l'agrandissement d'une entreprise locale de BTP.

En retour, le maire a rendu hommage à son équipe et en particulier à son premier adjoint qui s'est encore plus investi dans le suivi de la gestion de la commune, permettant à Jean-Pierre Morteveille de se consacrer activement à la construction de la nouvelle grande Communauté de communes, la 3C.

Le maire a rappelé que le Conseil a d'ores et déjà accompli la totalité du programme sur lequel il a été élu en 2008, et souligné une natalité prometteuse (15 naissances en 2012 contre 7 en moyenne les années précédentes).

De grands travaux communautaires et départementaux sont prévus pour cette dernière année de mandat de l'équipe municipale actuelle :

Finalisation de l'aménagement du Grand-moulin,

Construction du nouveau Centre de secours (démarrage des travaux le 15 janvier),

Travaux du contournement nord de Sainte-Suzanne (entre la route de Torcé-Viviers et la route de Montsûrs),

et en fin d'année 2013 début des travaux de construction du nouvel EHPAD de 51 lits, pour lequel la Commune a obtenu le feu vert de l'ARS et du Conseil général.

Quelques projets plus modestes seront réalisés en 2013 par la Commune selon ses possibilités financières (*nos ressources budgétaires ne seront connues que fin mars*) :

- Révision de la toiture de l'église (fuites d'eau),
- Aménagement d'un local de répétition plus adapté pour l'Harmonie et la Banda'Suzanne, sous la salle Maxime-Létard,
- Remplacement des conteneurs d'éco-tri sur la place Ambroise de Loré, par des conteneurs enterrés,
- Aménagement de la salle Amand-Dagnet pour les costumes de Médiéville et de l'association des Amis de Sainte-Suzanne,
- Construction d'un abri pour les pêcheurs à l'étang des Chauvinières,
- Aménagement du local communal de l'impasse des Remparts John-Ferremen.

Il a souligné aussi des projets envisageables pour le mandat suivant (aménagements de voirie et de sécurité, parkings, agrandissement de la bibliothèque par exemple).

« Sainte-Suzanne s'est en quelques années modernisée pour être plus attractive, mais aussi pour rester une cité accueillante, bien équipée, au cadre préservé, tout en maintenant une grande rigueur budgétaire et fiscale pour ne pas alourdir l'annuité de sa dette ».

Le Maire a également évoqué le lancement de la Communauté de communes des Coëvrons et rendu hommage à tous ceux qui, des premiers SIVOM au SVET, en passant par les districts et communautés de communes, ont porté et présidé les intercommunalités d'Erve et Charnie et des Coëvrons jusqu'à leur aboutissement d'aujourd'hui avec la constitution de la 3C.

« Nous sommes tous déterminés, dans le respect des équilibres financiers et fiscaux, à faire notre maximum pour l'économie du territoire et les services à ses habitants ; j'y mettrai pour ma part toute ma conviction et toute mon énergie » a conclu Jean-Pierre Morteveille, en tant que président de la 3C.

Les principaux faits marquants de l'année 2012

Jean-Pierre Morteveille, élu « Mayennais de l'année » et premier président de la 3C, Roland Gaillard élu Conseiller communautaire délégué aux Finances :

Travaux communaux et intercommunaux

Pose de la première pierre du nouveau centre de secours,

Installation d'un DAB à La Poste,

Poursuite des travaux du Grand Moulin,

Remise en eau de la roue du moulin Pont Neuf,

Rénovation de la salle des fêtes Fernand Bourdin,

Poursuite des travaux au cimetière,

Pose d'un nouveau panneau d'information (Borne interactive),

Inauguration de l'aire pour camping-cars.

Démarches administratives

Finalisation des formalités administratives pour la reconstruction de l'ÉHPAD,

Début, au printemps 2013, des travaux du contournement nord de Sainte-Suzanne,

Début des études pour la transformation du POS en PLU,

Constitution de la Communauté de Communes des Coëvrons.

Manifestations du souvenir

Bicentenaire de l'école Sainte-Marie,

Cinquantenaire des « Amis de Sainte-Suzanne »,

Cérémonie du souvenir de la libération de Sainte-Suzanne en présence de vétérans de la seconde guerre mondiale,

Commémoration des armistices (11 novembre 1918 et 8 mai 1945).



Spectacles, expositions et manifestations culturelles

Exposition « Des Gaulois au Château » *Résultats de 10 ans de fouilles au Château.*

Exposition « les Vikings » au musée de l'auditoire,

Parution de "SAINTE-SUZANNE AU XX^{ème} SIÈCLE" tome 1,

Représentation du « Mystère de la Recouvrance de Sainte-Suzanne » au château,

Fête des vieux papiers et des outils anciens à la Rivière,

Théâtre salle Maxime Létard : « Le Sexe Faible » d'Édouard Bourdet,

Représentation de « Cendrillon » comédie musicale originale écrite et mise en scène par Émilie Delétang,

Concert de La Chorale « Crescendo »,

Bibliothèque Christiane Ligot : animation bibliothèque — « écoute les livres - apéritif littéraire »

39^{ème} festival des Nuits de la Mayenne :

-Dimanche 5 août : Macadam piano

-Jeudi 9 août : le mariage de Figaro.

Manifestations sportives

Cross départemental des sapeurs-pompiers,

19^{ème} Rallye équestre de la St Georges,

Le Roc suzannais « Tour de la Mayenne VTT »,

Manifestations diverses

Congrès du GUDSO (Amicales de Sapeurs-Pompiers de l'Ouest de la France),

Feu d'artifice : report, au samedi 11 août, à cause des conditions météo, du feu d'artifice prévu initialement le vendredi 13 juillet,

« La Cité des sens ou les plaisirs de la table », fête de la Gastronomie (Petites cités de caractère des Pays de la Loire)

La Fête des voisins – la Rivière et la Boulière,

Fête des Vieux outils et des vieux papiers, à La Rivière.

De nouvelles activités artisanales, commerciales ou libérales

Salon de thé la « Rivière Gourmande »,

« Les Sucrieries de Jane »,

La Nicotiane nouveau bar tabac épicerie,

Enluminures médiévales et calligraphies,

Marchés nocturnes : animations des commerçants,

Un nouveau Kiné : Olivier Nicoleau.

Infos diverses

Les Co-Logis des Aînés : un nouveau mode de vie pour les personnes âgées de notre commune

Une nouveauté dans notre commune, cette solution est destinée aux personnes âgées ayant des difficultés à rester chez elles mais ne voulant pas, ou ne pouvant pas, aller en maison de retraite.

LVC

parution mensuelle du journal le 1^{er} lundi de chaque mois

Sites internet

www.ste-suzanne.com site visité plus de 150 000 fois en 2012

www.ste-suzanne.fr site visité plus de 105 000 fois en 2012



Conclusion

L'année 2012 peut être caractérisée comme l'année de la finalisation administrative des derniers engagements de l'équipe communale.

Elle aura été marquée par la dissolution de la CCEC et la création de la 3C.

Il s'agit d'une étape importante dans la vie de nos communes car la solidarité intercommunale est plus que jamais indispensable pour la survie des petites communes.

Il faut cependant veiller à ce que cette fusion ne se traduise pas par un éloignement entre les décideurs et nos concitoyens.

C'est pourquoi, j'ai poussé personnellement Jean-Pierre à briguer la Présidence de la 3C, ce qui paraissait d'ailleurs naturel compte-tenu de son implication dans la mise en place de celle-ci.

La première année de fonctionnement de la 3C sera déterminante pour maintenir l'esprit de solidarité qui s'est révélé tout au long des travaux préliminaires.

C'est pourquoi Jean-Pierre, je te félicite, nous te félicitons pour cette brillante élection et te souhaitons bon courage pour les 14 prochains mois puisque les élections locales sont apparemment confirmées pour mars 2014.

Roland GAILLARD
1^{er} adjoint

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS

Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

 **02.4301.4001**

Hôtel **Beauséjour**
Bar-Restaurant

Stéphane HUCHET

4-6 rue de la Libération
53270 Sainte-Suzanne

Tel.: 02 43 01 40 31
Fax: 02 43 01 46 21

Comité d'échange Ste-Suzanne-Sulzheim

Comme en 2009, le Comité d'échange Sainte-Suzanne/Sulzheim organise un séjour de jeunes Allemands (de 14 à 18 ans) sur le territoire du canton de Sainte-Suzanne. Le Conseil d'Administration travaille d'ores et déjà sur le programme dont voici une ébauche :

Dimanche 7 juillet : accueil du groupe vers 18h (lieu indéterminé à ce jour).

Lundi 8 juillet : journée rencontre à Sainte-Suzanne – activités sportives, rallye, jeux...

Mardi 9 et mercredi 10 juillet : 2 jours à Olonne sur Mer (Vendée) – plage et visites touristiques,

Jeudi 11 juillet : visite de Jublains et du Montaigu – piscine à Évron,

Vendredi 12 juillet : randonnée vélo sur le halage de la Mayenne – soirée d'adieu (lieu indéterminé à ce jour)

Samedi 13 juillet : journée libre en famille – soir : festivités du 14 juillet à Sainte-Suzanne (repas, concert, feu d'artifice, bal),

Dimanche 14 juillet : départ du groupe vers 9h.

Ce programme est susceptible de subir quelques modifications même si certaines activités son déjà figées.

Nous recherchons dès à présent des familles d'accueil pour ce séjour. Il est préférable d'avoir dans ces familles des enfants âgés de 14 à 18 ans. Ils pourront participer aux activités prévues toute la semaine. D'ailleurs, nous les encouragerons. L'idée est, bien entendu, de créer des liens entre les jeunes Français et les jeunes Allemands. Parler la langue allemande n'est en aucun cas une obligation.

Enfin, en 2014, le même type de séjour aura lieu à Sulzheim. Les jeunes dont les familles auront accueilli cette année seront prioritaires pour les inscriptions (l'âge minimum requis en 2014 sera de 14 ans).

Vous pouvez donc nous contacter dès maintenant par téléphone au 06 17 74 69 43 ou au 02 43 01 04 02.

Damien Barrier, président du Comité d'échanges.

La Truite Suzannaise



À l'automne dernier, le syndicat de bassin de l'Erve a engagé des travaux qui, à cause des pluies abondantes d'octobre et de novembre n'ont pu être achevés comme prévu. Il a fallu monter le niveau de la rivière pour pouvoir alimenter les pompes et accueillir dans les meilleures conditions les 60 000 œufs de truites en provenance de l'Ardèche.

Depuis l'arrivée des œufs, trois équipes de volontaires de l'association « la Truite suzannaise » se relaient chaque jour pour surveiller l'éclosion et nourrir les jeunes alevins. Pour le moment, l'opération se passe bien, avec une très faible mortalité.

Le président, Alain Fouqueray, espère pouvoir remettre environ 12 000 truitelles dans l'Erve, fin février, et ainsi poursuivre l'opération de repopulation en milieu naturel débutée il y a plusieurs années.

L'ouverture de la pêche à la truite sur l'Erve aura lieu le samedi 9 mars ; un lâcher de 500 kg de truites arc en ciel et fario est prévu à cette occasion.

À l'étang des Chauvinières, l'ouverture est prévue le samedi 23 mars ; à cette occasion, il est prévu de repopuler : 75 kg de truites, 100 kg de carpes et 100 kg de gardons seront lâchés.

Les amateurs de pêche pourront retirer leur carte au restaurant « Beauséjour », à la « Halte Médiévale » ; le point de vente de la Rivière a été transféré à la « Nicotiane », rue des Coëvrons.

Cette démarche est également possible sur le site internet www.cartedepeche.fr



Poids lourds bloqués par la neige le 21 janvier 2013

Population légale officielle INSEE à compter du 1^{er} janvier 2013:

Population municipale officielle calculée au 1^{er} janvier 2010*: 975

Ménages : 953
Communautés : 21
Personnes résidant dans une habitation mobile : 1
Population comptée à part : 24
Soit population totale : 999 habitants

Bilan État-Civil 2012: 31 événements

15 naissances

Aloïs DUBOIS, né le 18 janvier 2012 - 13, rue de la Libération,
Gabriel GESBERT, né le 21 janvier 2012 - Les Basses Morinières,
Nicolas ÉDON, né le 26 février 2012 - 10, rue des Rosiers,
Élyna GASTON, née le 10 mai 2012 - 4, rue de la Taconnière,
Nolan LOUVEAU, né le 23 juin 2012 - 4bis, rue des Coëvrans,
Yoni GUILLOIS, né le 2 juillet 2012 - Les Erves,
Ilhem LAHBARI, née le 15 juillet 2012 - la Haute Morinière,
Lohan HYDULPHE, né le 21 juillet 2012 - 10 rue de la Taconnière,
Ysaline GAUTTIER, née le 10 août 2012 - 6, route de Montsûrs,
Juliette LEGEAY, née le 26 août 2012 - les Chemins,
Shelsy JARDIN, née le 14 septembre 2012 - 11, rue Perrine Dugué,
Tiago LEFAUCHEUX, né le 12 septembre 2012 - 16, rue de la Taconnière,
Éthan JARNAC, né le 30 octobre 2012 - 1, rue des Artisans,
Ulysse FURET LORET, né le 06 novembre 2012 - 9, rue des Grands Jardins,
Enzo GALOPPIN LAMY, né le 18 novembre 2012 - 13F, rue de la Libération.

8 mariages

Gaël BEAUFILS et Clémence MANARANCHE, le 19 mai 2012 - 6, rue du Pont d'Erve,
Mustapha KHITER et Sophie RHODÉ, le 2 juin 2012 - Chemin des Carriers, 9 chemin du Pont-Neuf,
Xavier RENAULT et Mathilde DUBOS, le 16 juin 2012 - La Baillée,
Grégory JÉGO et Claire LEFEUVRE, le 23 juin 2012 - le Pré des Grands Jardins,
Benjamin PRÉVÔT et Justine FAVART, le 30 juin 2012 - la Motte,
Ludovic LEMÉE et Delphine MÉZERETTE, le 18 août 2012 - la Touche Piquet,
Philippe PODER et Corinne GUILLEN, le 1^{er} septembre 2012 - 1, rue du Grenier à sel,
Jean-Marc HUNEAULT et Chloë HARDY, le 15 septembre 2012 - la Touche des Prés.

8 décès

Pierre MORIN, 89 ans, décédé le 20 janvier 2012 - ÉHPAD de Sainte-Suzanne,
Germaine HÉRIVEAU épouse CHRÉTIEN, 89 ans, décédée le 20 mars 2012 - 7, rue de Sablé,
Pierrette RICHARD veuve LOYER, 85 ans, décédée à Évron le 1^{er} avril 2012 - ÉHPAD de Sainte-Suzanne,
Marie CHEVREUIL divorcée PILON, 80 ans, décédée à Évron le 11 avril 2012 - ÉHPAD de Sainte-Suzanne,
Yvonne LAMBERT, épouse LORILLARD, 80 ans, décédée à Laval le 20 avril 2012 - le Gohard 15, rue du Pont d'Erve,
Berthe PLAÇAIS veuve LEROY, 98 ans, décédée à Laval le 7 octobre 2012 - ÉHPAD de Sainte-Suzanne,
Daniel ANGENOST, 65 ans, décédé à Évron le 27 octobre 2012 - ÉHPAD de Sainte-Suzanne,
Paul GAUTIER, 84 ans, décédé à Laval le 21 décembre 2012 - 15, place Ambroise de Loré.

Jann et Nathalie
*Le rendez-vous des senteurs
des cosmétiques et de la déco*

Senteurs et Charme d'Antan
5, rue Henri IV
53270 SAINTE-SUZANNE
Tél : 06.98.99.65.12



ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Véhicules Neufs • Occasions toutes marques • Stock permanent
Location sans chauffeur

ZI des Nochetières - Route de Mayenne
53600 ÉVRON
tél. 02 43 01 36 74 • fax. 02 43 37 28 32



L'ENTREPÔT 53
SARL AEG RCS LAVAL 529 871 726
3, place des charnières
53270 SAINTE-SUZANNE

Ouvert les samedis et dimanches

Vente sur palettes
arrivage permanent de lots
Destockage, fin de série ...

Tél : 02.43.01.46.20

Un globe-trotter et écrivain suzannais : Laurent Granier

Livre disponible en librairie depuis le 26 janvier 2013.



Bienvenue chez vous !
Le Tour de France à pied. 6000 Km le long des frontières.

Aurélie Derreumaux – Laurent Granier
Préface de Patrick Poivre d'Arvor

Originaire de Sainte Suzanne, où son Grand-Père était boucher. Il y passait ses week-ends et vacances.

*Sans y avoir vécu, "je sens que mes racines sont là, (...) sur ce tour de France,
je réponds donc systématiquement que je suis mayennais"* Laurent Granier

A 38 ans, Laurent a traversé l'Alaska à cheval (livre : *Alaska, sur les traces des pionniers*), a parcouru le nord de l'Amérique en Canoë (Livres : *Amérique, la légende de l'Ouest* et *Canada, sur les traces de Jacques Cartier*). Pendant 18 mois, sur plus de 6 000 kilomètres, il a été le premier à marcher dans la Cordillère des Andes sur la route monumentale et légendaire Qhapaq Nan (livre : *à la recherche de la grande route Inca*).

« La Hand World Cup » à Ste Suzanne

Le jeudi 17 janvier 2013, la classe des CM1-CM2 de l'école publique Perrine Dugué a organisé un Championnat du monde de handball où s'affrontaient deux autres classes de Voutré et une classe de Torcé-Viviers. Durant cet après-midi sportif, les élèves ont pu participer à différentes séquences de jeux : des matchs de handball, le jeu du béré inverse et une initiation au Tchoukball par l'USEP. Ce projet a permis de découvrir ce sport et de suivre le parcours de l'Équipe de France masculine de handball qui a participé au championnat du monde en Espagne.



INSEE : Étude Statistique

Étude statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête est réalisée en continu, c'est-à-dire qu'elle est étalée sur toutes les semaines de l'année.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du Bureau International du Travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans et plus.

A cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés, triés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un enquêteur muni d'une carte officielle l'accréditant, prendra contact avec les enquêtés.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

Si vous faites partie des personnes enquêtées, il vous est demandé de réserver le meilleur accueil à la personne enquêtrice.



Le Repas Des Aînés

Le dimanche 6 janvier, les Suzannais âgés de 70 ans et plus étaient conviés à un repas offert par la commune et le CCAS et préparé par Jean-Michel Harnois.

73 aînés ont répondu à l'invitation et, dès midi, ont investi la salle des fêtes Fernand Bourdin, très joliment décorée par les bénévoles du « Fil d'argent ».

Ce sont les conseillers municipaux et leur conjoint(e) auxquels se sont joints Jean-Claude et Bernadette Caballero (présidente du Fil d'argent) qui ont épaulé Jean-Michel Harnois et son épouse dans la préparation des plats et qui ont servi les convives parmi lesquels on notait la présence de Jean-Pierre Morteveille et de son épouse.

Le 6 janvier étant le jour de l'Épiphanie, on a tiré la galette des rois à l'issue du repas que tous ont fortement apprécié.

Le groupe folklorique « les Boëtons de Ballée » a animé la fin de l'après midi. Chants, danses, ont réjoui l'ensemble des convives.

« **Nous nous sommes bien régelés ; nous nous sommes bien amusés !** » répétaient-ils tous en chœur.

Une expérience à renouveler, bien sûr, mais sans doute à une autre date plus adéquate.

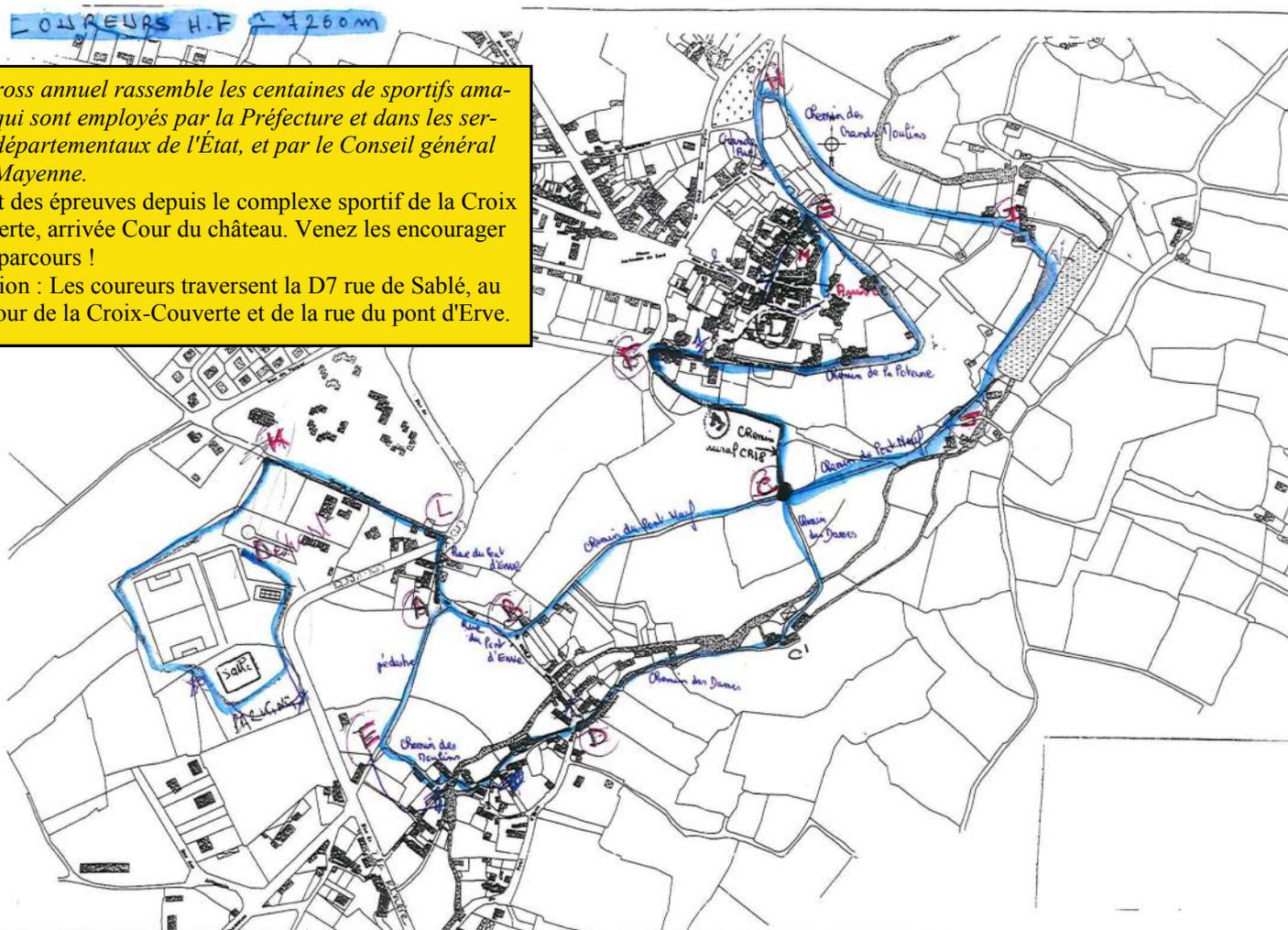


Dimanche 17 février 9h : Parking de la Croix Couverte et CIAP - Cross Corporatif *

*Ce cross annuel rassemble les centaines de sportifs amateurs qui sont employés par la Préfecture et dans les services départementaux de l'État, et par le Conseil général de la Mayenne.

Départ des épreuves depuis le complexe sportif de la Croix-Couverte, arrivée Cour du château. Venez les encourager sur le parcours !

Attention : Les coureurs traversent la D7 rue de Sablé, au carrefour de la Croix-Couverte et de la rue du pont d'Erve.



La 3C – Communauté de Commune des Coëvrans – est née

Jean-Pierre Morteveille, Maire de Sainte-Suzanne, est élu Président de la Communauté de Communes des Coëvrans créée officiellement le 31 décembre dernier.

L'initiative

« *Pour être plus fort, unissons – nous !* » La loi sur la réforme territoriale de 2010 oblige les communautés de communes de moins de 5 000 habitants à se regrouper entre elles. Et l'État menace : « *Si elles ne réussissent pas à s'entendre, les préfectures auront tout pouvoir pour redessiner les territoires.* » Quelques rares communautés n'ont pas attendu une naissance aux forceps pour voir le jour.

Née le 31 décembre dernier, la Communauté de Communes des Coëvrans forme la première de ce type dans le Grand-Ouest. Elle regroupe quatre communautés de communes de l'est de la Mayenne (Bais, Évron, Erve et Charnie et Montsûrs) dont deux comptaient moins de 5 000 habitants. « *Maintenant, nous formons la quatrième communauté de communes de la Mayenne* » insiste JP Morteveille, son président. Soit 27 400 habitants, 39 communes, 71 conseillers et un budget d'environ 14 millions d'euros.

La force de ce territoire ?

Ce territoire a une réalité géographique. Son nom, les Coëvrans, vient d'une chaîne de collines qui le traverse.

Il a une réalité historique (et touristique !), avec deux pôles : le château de Sainte-Suzanne pour le Moyen Âge et les grottes de Saulges pour la préhistoire.

Et enfin, une réalité agricole. C'est le pays de la viande de qualité dans un département laitier. Avec un label : « le bœuf fermier du Maine ».

Ce genre d'histoire a toujours son visionnaire. Pour les Coëvrans, c'est Raoul Vadepied (1908 – 1995), maire d'Évron et sénateur centriste. C'est lui qui lance, dès 1966, le Syndicat à Vocation Économique et Touristique (SVET) dont la nouvelle communauté de communes reprend le tracé.

Une vie politique calme

« *Les élus avaient l'habitude de travailler ensemble depuis longtemps. En fait, la loi de 2010 nous a rattrapés* », explique Jean-Pierre Morteveille.

Un facteur a également facilité la création des Coëvrans : l'atmosphère pacifiée qui semble régner entre les élus de ce territoire. « *Moi-même, je n'ai pas d'ambition politique* » admet son président. Cela ne signifie pas que la fusion s'est faite simplement. « *Les petites communes vont perdre leur autonomie* », s'inquiétait un maire en 2010. « *Les impôts vont augmenter* », dénonçait un autre. « *On ne gère bien que ce que l'on gère de près* » affirmait un troisième, effrayé par la dimension de cette communauté.

« *Quatre années ont été nécessaires pour donner naissance aux Coëvrans. Il a fallu parler, écouter et expliquer... Et redire que les impôts n'augmenteront pas, que cette fusion va créer, c'est le but, des économies et une organisation plus rationnelle, sans étouffer les petites communes. Nous avons fait très attention : une élue a en charge la solidarité intercommunale. D'ailleurs les conseillers qui composent l'assemblée vont tourner démocratiquement dans toutes les salles que compte ce grand territoire.* »

D'après Jean-François Vallée. Ouest-France des Pays de Loire

Le Bureau élu de la 3C est ainsi composé :

Président : **Jean-Pierre Morteveille**, Sainte-Suzanne.

Vice-présidents :

- Pôle économie :

Joël Bedouet, maire d'Évron (Économie, Aménagement du territoire, développement local),

- Pôle Finances et gestion :

André Boisbouvier, adjoint au maire de Ste-Gemmes-le-Robert (Finances), **Jean-Noël Ravé**, Conseiller général, Maire de Montsûrs (Nature et environnement), **Guy Besnier**, maire de Montourtier (Bâtiments, travaux), **Bertrand Chesnay**, maire d'Hambers (voirie, chemins de randonnée), **Jean-Yves Morineau**, adjoint au maire d'Évron (Ressources Humaines).

- Pôle Services aux Habitants :

Marc Bernier, Conseiller général, maire de Vaiges (Solidarités), **Michel Soto**, adjoint au maire d'Évron (Culture et Patrimoine), **Jean-Pierre Bourdin**, maire de Voutré (Sports et loisirs), **Isabelle Dutertre**, adjointe au maire d'Évron (Jeunesse), **Sylvie Pichot**, Députée-maire de Bais (Tourisme).

- Solidarité intercommunale :

Arlette Leutelier, maire de Saint-Georges-le-Fléchar.

Les conseillers délégués sont : Solange Schlegel, Saint-Jean-sur-Erve (Mobilité), Émile Tatin, Vimarcé (Ruralité), Roland Gaillard, Sainte-Suzanne (Finances, et vice président de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges), Jean-Luc Messagué, Saint-Léger-en-Charnie (Déchets), Claude Rouillard, Châtres-la-Forêt (Bâtiments), Claude Georget, Saint-Ouën-des-Vallons (voirie), Daniel Climent, Neau (Solidarités), Jocelyne Lair de la Motte, Mézangers (Culture), Jacky Barroche, Montsûrs (Sports), Nicole Poupinet, Bais (Jeunesse), Nathalie Chardon, Évron (Tourisme).

Daniel Vannier sera le représentant de la 3C à l'Office municipal des Sports d'Évron.

Un hommage à Raoul Vadepied

Le 31 décembre 2012, jour de naissance de la 3C, Jean-Pierre Morteveille a rendu hommage à Raoul Vadepied (1908-1995), le précurseur de cette nouvelle communauté de communes.

Le 17 janvier 2013, un film dédié à Raoul Vadepied a été projeté lors de la cérémonie des vœux de la 3C à la salle des fêtes d'Évron. Son fils Guy Vadepied, ancien Député de l'Oise, était présent.



DROITS DE PLACE ET DE VOIRIE

Taxis	Tarif 2013	Observations
L'emplacement, Abonnement annuel	15,00 €	Régie municipale
Marchés - Primeurs - Maraîchers - Producteurs - Fleurs - Sapins ... ; Déballeurs et Marchands Forains, Marchands ambulants, Étalages...;		
Camionnettes pizza, sandwiches, kebab, frites, galettes, crêpes, saucisses... ; Marchands forains avec étalage de marchandises		
L'emplacement : Abonnement annuel	50,00 €	Régie municipale
1 stand ponctuel (marchands occasionnels, passagers) de ¾ m, par jour	10,00 €	Régie municipale
Le ml supplémentaire	10,00 €	Régie municipale
Branchement électrique : tarif standard	pm	Contacteur Commune
Camions Outillage, Vaisselle, Blanc, Produits divers...		
1 expo-vente ponctuelle	30,00 €	Régie municipale
Camions pédagogiques, services publics, don du sang...	GRATUIT	Régie municipale
Terrasses de cafés, Bars ou restaurants, Petit train touristique, Gyropodes, Occupation espace public (devant magasin ou non)		
Forfait semestriel (de Pâques à la Toussaint) - Espace de 28 m ² environ	50,00 €	Régie municipale
1 autorisation ponctuelle	10,00 €	Régie municipale
Nécessite autorisation préalable écrite Mairie. Limites de la terrasse à la charge du commerçant (nécessite avis préalable Mairie). Terrasses fermées de la Toussaint à Pâques : le matériel doit être remisé.		
Installations électriques sur la voie publique (emplacements équipés d'une alimentation électrique réseau)		
Véhicule 4 roues frigorifique aménagé et/ou branchement pour cuisson Forfait annuel	50,00 €	Régie municipale
Appareil à glace ou tout distributeur mobile / par mois / par appareil (branchement privé)	5,00 €	Régie municipale
Utilisateurs de branchements occasionnels sur réseau public municipal (par jour)	5,00 €	Régie municipale
Fêtes foraines		
Petits stands < 3 ml, par jour	10,00 €	Régie municipale
Grands stands, auto-scooters..., par jour	20,00 €	Régie municipale
Forfait caravane d'habitation pour la durée de la fête	10,00 €	Régie municipale
Participation financière au branchement électrique, par jour	5,00 €	Régie municipale
Caution préalable	50,00 €	Régie municipale
Cirques		
1er jour, sans mise à disposition d'un conteneur à ordures	30,00 €	Régie municipale
1er jour, avec mise à disposition d'un conteneur à ordures	20,00 €	Régie municipale
2ème jour et jours suivants	5,00 €	Régie municipale
Caution préalable	50,00 €	Régie municipale
Pré-enseignes, Chevalets, présentoirs divers, portants... (NB : article 7 de la ZPPAUP : la publicité est interdite).		
Interdits hormis face à la devanture		
Autorisés face à la devanture, sur le même trottoir	GRATUIT	Contacteur Commune
Enseignes publicitaires ou décoratives, à plat, parallèles ou perpendiculaires à la façade		
Autorisées (nécessite l'avis préalable de la Mairie & de l'ABF)	GRATUIT	Contacteur Commune
Banderolles, calicots...		
Interdits pour activité permanente, ou pour activité non suzannaise		
Autorisés pour manifestation temporaire ou ponctuelle organisée par une association suzannaise à but non lucratif - Nécessite Accord préalable Mairie	GRATUIT	Contacteur Commune
Affichage		
Interdit en ZPPAUP et notamment dans la Cité		
Autorisé temporairement pour manifestations culturelles et festives publiques (nécessite Accord préalable Mairie)	GRATUIT	Contacteur Commune
Vide-Greniers organisé par une personne ou une association - Nécessite autorisation préalable Mairie		
Le ml	2,00 €	Régie municipale
Forfait pour l'occupation d'un espace communal par jour	50,00 €	Régie municipale
Utilisateurs de branchements occasionnels sur réseau public municipal (par jour)	5,00 €	Régie municipale
Droits de voirie pour occupation du sol, échafaudages, chantier clos ou non - Nécessite autorisation préalable Mairie		
Autorisation jusqu'à 2 semaines	GRATUIT	Contacteur Commune
Au-delà de 2 semaines, par semaine supplémentaire	15,00 €	Régie municipale
FORFAIT "CITÉ" pour MÉDIEVILLE53 en tant que responsable des animations, fêtes médiévales, Marché de Noël, Fête de la Musique, brocantes, vide-greniers, fêtes et manifestations diverses (conditions révisables si évolution notable).		
Forfait annuel à la Commune, à verser avant le 31/12	1 000,00 €	

Tarifs 2013

Commission FINANCES du 04/12/2012 Tarif 2013

Salle des Fêtes *Fernand-Bourdin*

Vin d'honneur - pique nique	50,00 €
Mariage <i>suzannais</i>	200,00 €
Mariage <i>non suzannais</i>	300,00 €
Repas familial <i>suzannais</i>	75,00 €
Repas familial <i>non suzannais</i>	150,00 €
Lendemain de location – repas familial non suzannais (décision du 01/07/2011)	75,00 €
Bal de société	200,00 €
Banquet de société	
Concours de cartes	
LOTO	
Séminaires (1 jour)	100,00 €
Réunions d'organismes professionnels	
Utilisation de la cuisine	40,00 €
Utilisation du chauffage	40,00 €
Forfait 3h ménage (caution obligatoire)	60,00 €
Location aux associations suzannaises à but NON LUCRATIF	GRATUIT

Salle socioculturelle *Maxime-Létard*

Associations suzannaises	
Salle de sport : manifestations diverses non sportives (loto, bal, concert,...)	GRATUIT
Salle du 1er étage	GRATUIT
Salle des associations (ex-Club house)	GRATUIT
Associations /organismes/clubs sportifs non suzannais	
Salle de sport : manifestations diverses non sportives (loto, bal, concert,...)	200,00 €
Salle de sport : manifestations sportives	80,00 €
Salle du 1er étage	50,00 €
Salle des Associations (<i>ex-Club house</i>) :	50,00 €
Utilisation des douches (forfait/jour)	20,00 €
Utilisation du chauffage	
Forfait chauffage (1/2 journée ou soirée)	100,00 €
Forfait chauffage (journée complète)	150,00 €
Forfait chauffage (si 1/2 journée ou soirée supplémentaire)	50,00 €
Forfait 3h ménage (caution obligatoire)	60,00 €
Forfait 1h ménage (caution obligatoire)	20,00 €

Autres salles municipales

Salle Roger-Lépine (1er étage Mairie) :	GRATUIT
Salle Eugène-Ledrain (ex-salle de tri de la Poste)	
Salle Christiane-Ligot (Bibliothèque)	
Salle Amand-Dagnet (salle rue des Coëvrans)	
Maison 6, Grande-Rue	<i>Dédiée Costumes AASS+ Mairie</i>
Salle du Conseil	GRATUIT

Cas particuliers

Concerts dans l'église	<i>Contact préalable Curé et Commune</i>
Concerts sur la voie publique, Courses, Cross...	
Rallyes, stationnement ou exposition de véhicules anciens...	<i>Contact préalable Commune</i>

Photocopies

A4 noir/blanc	0,10
A4 noir/blanc recto-verso	0,20
A4 couleur	0,25
A4 couleur recto-verso	0,50
A3 noir/blanc	0,20
A3 noir/blanc recto-verso	0,40
A3 couleur	0,50
A3 couleur recto-verso	1,00

Concessions cimetière (1ères concessions ou renouvellements)

Tombeau, 15 ans, par m2	50,00 €
Tombeau, 30 ans, par m2	100,00 €
Colombarium, 15 ans	250,00 €
Colombarium, 30 ans	450,00 €
Dispersion des cendres dans le <i>Jardin du Souvenir</i>	GRATUIT
Caveau d'occasion – prix à la place (existe en 1,2 ou 3 places) (devenu communal lors des opérations de reprises de concessions)	200,00 €

Divers

Vente de bois (à prendre sur place) Le stère (1 m3) (<i>prix internet 2010 : 32 à 75€ le st.</i>)	15,00 €
Vente d'herbe, l'hectare/an	160,00 €
Occupation précaire, l'hectare/an	160,00 €

Tables et chaises (hors de leur salle d'affectation)	
	GRATUIT
Tables (hors de sa salle d'affectation)	2,00 €
Chaise (hors de sa salle d'affectation)	0,50 €
Table + 2 bancs (hors de sa salle d'affectation)	5,00 €
Transport effectué par les agents communaux	15,00 €
Podium	
12 PACs (48 m ²) – Commune	200,00 €
12 PACs (48 m ²) – Hors commune	250,00 €
Tentes	
Location d'une tente (3m x 3m) - 48 h	30,00 €
Transport et montage (forfait) limité à périmètre de 40 km	20,00 €
Piscine intercommunale Jean-Taris	
La piscine étant maintenant intercommunale les tarifs seront publiés ultérieurement	
Minigolf	
Tarif normal 1 partie	GRATUIT*
Prix d'une balle de golf (si facturation)	1,50 €
Prix d'un club de golf (si facturation)	30,00 €
* Moyennant dépôt d'une pièce d'identité. ** Tout matériel non restitué sera facturé.	
Camping – accès mini-golf compris (juillet/août seulement)	
Tarif forfaitaire journalier :	
Tarif de base : 2 personnes	7,50 €
Pour toute personne supplémentaire	3,00 €
Tarif particulier : Personne seule	5,00 €
1/2 tarif pour les enfants de 6/12 ans	2,00 €
Enfants de moins de 6 ans	Gratuit
Animaux (par animal et par jour)	1,50 €
Au tarif forfaitaire s'ajoute :	
Électricité par jour	2,50 €
Garage mort par jour	2,50 €
Campings-cars (emplacements de stationnement long localisés place des Charrières et Camping)	
Accès à une borne d'alimentation et de vidange	
Parkings publics	
Toilettes publiques	
	Réglementé (respect signalisation)

Samedi 16 février 2013

L'association des Parents d'Elèves
de l'école Sainte-Marie de Sainte-Suzanne organise un

REPAS DANSANT

SOIRÉE PAËLLA



Adulte : 15 €

(Sangria, Paëlla fruits de mer,
fromage, café gourmand, buffet de fruits)

Enfant (- de 12 ans) : 5 €

(Jus de fruit, Rôti de porc/Chips,
Fromage, Compote à boire, buffet de fruits)

A partir de 19h30

à la salle des fêtes Fernand-Bourdin à SAINTE-SUZANNE

Réservations et renseignements au **09 70 82 22 89**

(De 9h30 à 12h00 et de 15h à 18h du lundi au vendredi)

Les communes de la 3C	SAULGES
ASSE LE BERENGER	ST CENERE
BAIS	ST CHRISTOPHE DU LUAT
BLANDOUET	ST GEORGES LE FLECHARD
BREE	ST GEORGES SUR ERVE
CHAMMES	ST JEAN SUR ERVE
CHAMPGENETEU	ST LEGER
CHATRES LA FORET	ST MARTIN DE CONNEE
DEUX EVAILLES	ST OUEN DES VALLONS
ÉVRON	ST PIERRE SUR ERVE
GESNES	ST PIERRE SUR ORTHE
HAMBERS	ST THOMAS DE COURCERIER
IZE	STE GEMMES LE ROBERT
LA BAZOUGE DES ALLEUX	STE SUZANNE
LA CHAPELLE RAINSOUIN	THORIGNE EN CHARNIE
LIVET EN CHARNIE	TORCE VIVIERS EN CHARNIE
MEZANGERS	TRANS
MONTOURTIER	VAIGES
MONTSURS	VIMARCE
NEAU	VOUTRE

Mardi 12 février

15h : mardi gras – défilé dans les rues – « *Amicale du Fil d'argent* »

Mercredi 13 février

14h : parking de la salle Fernand Bourdin - Randonnée pédestre à Sainte-Suzanne - Circuits de 4 à 8 km - Galette des Rois offerte à l'issue de la randonnée – « *FT Suzannais* »

Samedi 16 février

20h : salle des fêtes Fernand-Bourdin - Soirée paëlla - Repas APE école Sainte-Marie - « *APE Sainte-Marie* »

Dimanche 17 février

9h : Parking de la Croix Couverte et CIAP - Cross Corporatif - « *Conseil Général et Préfecture 53* »

Mercredi 27 février

13h30 : parking de la Croix Couverte – randonnée pédestre à Saint-Denis du Maine – circuit de Meslay du Maine 11km – « *FT Suzannais* »

Samedi 9 mars

Ouverture de la pêche à la truite en rivière de 1ère catégorie

Mercredi 13 mars

13h30 : parking de la Croix Couverte – randonnée pédestre à Hambers – circuit du Bois du Tay - 10km – « *FT Suzannais* »

Dimanche 17 mars

12h puis 18h30 : salle des fêtes Fernand Bourdin – repas dansant puis soupe à l'oignon – (***À confirmer***) « *Commerçants suzannais* »

16h : salle Maxime Létard – concert à thème : la journée du pianiste – « *Musiques pour tous* »

Mercredi 20 mars: « C'est le printemps ! »

Samedi 23 mars

Ouverture de la pêche à l'étang des « *Chauvinières* »

14h : salle Fernand Bourdin – concours de belote – « *APE Sainte-Marie* »

Dimanche 24 mars

12h30 : salle Fernand Bourdin – repas thé dansant – (***À confirmer***) « *Commerçants suzannais* »

Mercredi 27 mars

13h30 : parking de la Croix Couverte – randonnée pédestre à Montsûrs - circuit de la Jouanne - 11km – « *FT Suzannais* »

Dimanche 31 mars : jour de Pâques

11h : parc de la Butte Verte : course aux œufs de Pâques – « *Médiéville53* »

De 10h à 17h30 : marché médiéval – La Ferté Clairbois – « *Spectacle et Chevalerie* »

Lundi 1^{er} avril

De 10h à 17h30 : marché médiéval – La Ferté Clairbois – « *Spectacle et Chevalerie* »

Sont ouverts tout le mois

CIAP au château – Horaires et périodes d'ouverture :

Du 1^{er} septembre au 30 juin, ouvert tous les jours de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Fermé le mercredi.

Pour plus d'informations, consulter le site :

www.chateaudesaintesuzanne.fr

ou téléphoner au 02 43 58 13 00.

La Ferté Clairbois – Domaine du Chevalier

(Association Spectacle & Chevalerie)

Repas médiévaux le samedi à 19h30 et le dimanche à 12h30 sur réservation (hors saison plus de 15 personnes)

25€ tout compris de l'apéritif au café, boissons incluses – enfant : 15€

Renseignements :

Centre Médiéval et Culturel du Maine,

La Ferté Clairbois – DoMaine du chevalier,

53270 Sainte-Suzanne

Tél : 02 43 01 42 15

Fax : 02 43 01 45 31

E-mail : gillesraab@ferteclairbois.com

Site internet : <http://www.ferteclairbois.com>

